

POSTULAT

Auteur Julien Délèze, AdG/LA, Carole Basili (suppl.), PDCC, Alexandre Maret (suppl.), PDCB, et Xavier Mottet, PLR
Objet Dans quel état se trouve le personnel soignant de l'Hôpital du Valais?
Date 12.03.2019
Numéro 2.0278

Une récente enquête réalisée par Unia auprès du personnel soignant en Suisse donne des résultats plus qu'inquiétants. Plus du 60% des personnes interrogées par le syndicat ont moins de 30 ans et exercent dans le domaine depuis moins de 6 ans.

Et les conclusions chiffrées de cette étude sont édifiantes:

- Près d'un.e employé.e sur deux indique ne pas vouloir continuer à travailler dans cette branche jusqu'à l'âge de la retraite, alors que les métiers de la santé souffre déjà d'un manque de personnel chronique.
- 70% des personnes interrogées indiquent être dans un état de stress permanent et 86% relèvent être souvent dans un état de fatigue, voire d'épuisement. De plus, 72% des sondés se plaignent de douleurs physiques, liées au travail.
- Cette enquête nous apprend encore que 87% des sondé.e.s estiment ne pas avoir assez de temps pour les patient.e.s ou les résident.e.s des établissements de soins. Le même pourcentage estime qu'il manque du personnel au sein de leur entreprise. Dès lors, la planification des heures de travail est jugée inéquitable par 65% des salarié.e.s. Plus de trois quart des soignants confirment que cela les amène à effectuer des heures en plus ou en moins, et une nette majorité des sondé.e.s regrettent que leur travail empiète trop fortement sur leur vie privée.
- Plus grave encore, 92% des employé.e.s estiment que la qualité des soins est dégradée par le manque de personnel et la pression des économies.

Le personnel soignant est dans un état de fatigue psychique et physique extrême. Et cela se reflète sur leur travail quotidien, pourtant indispensable, et sur la qualité des soins aux patient.e.s. Il n'est pas admissible d'abandonner ainsi les employé.e.s de cette profession qui s'investissent pourtant énormément au quotidien pour le bien d'autrui.

La situation est alarmante et le Valais ne semble pas épargné par ce phénomène.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil d'Etat est prié d'étudier la situation du personnel soignant de l'Hôpital du Valais et de rendre un rapport détaillé sur les conditions de travail au sein des établissements hospitaliers valaisans (en se fondant notamment sur le ressenti des employé.e.s) et des pistes de solutions pour améliorer cette situation.